



**COMMUNE DE LE HOULME**  
**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Objet du Marché :** Remplacement d'un platelage bois de la terrasse de l'école Aragon Prévert.

**Lieu d'exécution :** Ecole Aragon Prévert - 3, Rue Gilbert GRENIER 76770 LE HOULME.

**Mode de passation:** PROCEDURE ADAPTEE - En application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 mis à jour en 2017.

**Maitre d'ouvrage de l'opération :** Mairie de Le Houleme - 7, place des Canadiens 76770 Le Houleme  
**Tél. :** 02.35.74.11.04 **Fax :** 02.35.74.99.21 **Courriel:** [contact@ville-lehouleme.fr](mailto:contact@ville-lehouleme.fr)

**Maitre d'œuvre de l'opération : (Architecte) :** o2 Architecture, 45 Avenue Robert HOOKE - 76800 SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY **Courriel :** [atelier@o2-architecture.com](mailto:atelier@o2-architecture.com)

**Etendu de la consultation :**

Lot unique

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les marchés seront traités à prix global, forfaitaire et actualisable.

Les variantes sont autorisées avec réponse obligatoire sur la base.

**Délai d'exécution:** Le délai d'exécution ne pourra dépasser un "délai global plafond" fixé à trois (3) mois (y compris 2 mois de préparation), à compter de la notification de l'ordre de service.

**Dossier de consultation :** Le dossier de consultation des entreprises est remis sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : <https://marchespublics.adm76.com>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

NOTA : Le mode de retrait du Dossier de Consultation des Entreprises ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

**Visite du site :** Une visite sur le site est obligatoire. Visite sur rendez-vous en présence d'un représentant de la commune. Personnes à contacter : Mairie de le Houleme - Directeur Général des Services – Tel : 02.35.74.11.04 [contact@ville-lehouleme.fr](mailto:contact@ville-lehouleme.fr) - Voir précisions dans le Règlement de Consultation (RC).

**Date limite de remise des offres :** Le 31 octobre 2018 avant 12H00 à la Mairie de le Houleme. Les modalités de remise des offres sont précisées dans le Règlement de la Consultation (RC).

**Document à produire à l'appui de l'offre :** Les documents à produire lors du dépôt de candidature et de l'offre sont définis au Règlement de Consultation. (RC).

**Critères d'attribution** (plus de détails dans le règlement de la consultation)

Critères	Pondérations
Prix des prestations	40 points
Valeur technique	50 points
Planning	10 points

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres

**Procédure de recours :** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen

**Date d'envoi du présent avis :** le 28/09/2018